



## Dans les restaurants

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 13 mars 2007

---

Serait-il possible d'installer une cabine fumeur dans un restaurants ? et si plus est peut-on aménager un restaurant sans une cabine pour fumeur ?

Réponse :

- Les cabines fumeurs ne semblent pas, à ce jour, répondre aux normes définies dans le code de la santé publique aux [articles R. 3511-3 et 4](#). Toutefois, si les cabines répondaient à ces obligations, il serait effectivement possible de les installer dans un restaurant, à condition qu'elles ne représentent pas plus de 20% de la surface de l'établissement.
- L'installation du fumeur est une possibilité mais pas une obligation.